

PROPOSITION D'UNE SESSION THEMATIQUE

18^{ème} CIFEPME – Bruxelles 2026

« **Bâtir une recherche pour Entre-Prendre** »

1. Titre de la session thématique

Entre-Prendre par la reprise de PME : tensions, dynamiques et construction collective

2. Porteurs de la session thématique

Porteur 1 :

NOM : Boumedjaoud

Prénom : Dorian

Institution/Etablissement/Entreprise : Burgundy School of Business

Fonction : Professeur Assistant en entrepreneuriat

Laboratoire : CEREN

Courriel : dorian.boumedjaoud@bsb-education.com

Principales thématiques de recherche : opportunités, transfert, performance, accompagnement

Porteur 2 :

NOM : Boussaguet

Prénom : Sonia

Institution/Etablissement/Entreprise : NEOMA

Fonction : Professeur Associé en entrepreneuriat

Courriel : sonia.boussaguet@neoma-bs.fr

Principales thématiques de recherche : PME, reprise, prise de fonction, santé patronale

Porteur 2 :

NOM : De Freyman

Prénom : Julien

Institution/Etablissement/Entreprise : Y SCHOOLS

Fonction : Professeur Associé en entrepreneuriat

Laboratoire : INTRARE

Courriel : julien.de-freyman@yschools.fr

Principales thématiques de recherche : transfert, transition, croissance, éducation

3. Attendus de la session et principales références bibliographiques

La thématique du CIFEPM 2026 invite à apprécier l’(ent)-repreneuriat comme une construction collective. Dans cette optique, la reprise de PME constitue un terrain empirique et théorique privilégié pour penser l’*Entre-Prendre*. Dans ce contexte, *Entre-prendre* peut être compris comme : **Prendre une nouvelle fois** et arbitrer non seulement entre un héritage organisationnel et un projet futur mais aussi **Entre, une pluralité d’acteurs et de logiques parfois contradictoires**, des intérêts individuels et une dynamique collective. Cela ouvre naturellement à une lecture **relationnelle, inclusive** et **située** de la reprise d’entreprise.

Les travaux récents invitent en effet à considérer la reprise comme **un processus fondamentalement relationnel, au sein duquel les interactions avec les salariés, la famille, les partenaires et les parties prenantes** jouent un rôle déterminant dans la réussite ou l’échec post-transfert (Boussaguet et Grima, 2015 ; Mouhli et Mazari, 2023 ; Pöll et al., 2024). Cette dimension relationnelle apparaît d’autant plus centrale dans les configurations familiales et hybrides, où les enjeux de pouvoir, d’identité et d’héritage s’entremêlent aux logiques entrepreneuriales et stratégiques (Sallay et al., 2024). Comparer ces dynamiques avec les reprises non familiales (notamment les reprises externes) pourrait permettre de mieux comprendre comment se construit collectivement le projet entrepreneurial selon les contextes de transmission. Ces dynamiques interrogent en outre la manière dont les repreneurs arbitrent entre préservation de l’existant et impulsion de nouvelles orientations, contribuant ainsi à la performance, à la pérennité et au renouvellement des PME (Boumedjaoud et Messegheem, 2020 ; De Freyman et al., 2025).

Plus largement, le track encourage des contributions portant sur **l’éducation entrepreneuriale** pour explorer les spécificités de l’apprentissage du entrepreneuriat ainsi que leurs effets sur les intentions, les trajectoires et les pratiques des « étudiants-repreneurs ». Cette perspective invite plus largement à interroger le rôle des écoles, universités et acteurs locaux (collectivités, réseaux consulaires, associations, etc.) dans la construction de la légitimité de ces jeunes, au-delà du vivier de candidats-repreneurs à accroître.

La session est aussi ouverte à des contributions sur **les nouveaux acteurs de l’intermédiation** dans le marché de la transmission-reprise, tels que les plateformes numériques, incubateurs ou autres dispositifs innovants. Ces intermédiaires sont susceptibles de redéfinir les modalités de l’« *Entre-Prendre* » et questionnent l’impact de ces nouveaux acteurs sur les dynamiques de marché (transparence, vitesse, segmentation), ainsi que sur les relations entre cédants, repreneurs et conseillers.

Dans une logique de « recherche en contexte », la session encourage enfin des contributions privilégiant **une approche inclusive** de l’« *Entre-Prendre* » **depuis les marges** (minorités visibles ou invisibles), **des parcours de vie** (rupture, migration) **et des vulnérabilités de chacun** (sénior, handicap). Des réflexions sont à mener sur l’analyse **de situations territorialisées : ruralité et insularité** (Boussaguet, 2025) constituent des contextes particulièrement féconds pour penser le entrepreneuriat comme une forme située d’« *Entre-Prendre* », où l’ancrage, les réseaux, l’accès aux ressources et les contraintes spécifiques reconfigurent les dynamiques de transmission et de construction collective.

Pour résumé, la session, qui vise à accueillir des contributions empiriques ou conceptuelles, pourra porter sur les questions suivantes (liste non exhaustive) :

- Quelles tensions (relationnelles, identitaires ou stratégiques) émergent lors des phases de transmission, de prise de fonction et de post-reprise ?
- En quoi les modalités de construction collective diffèrent-elles entre reprises familiales, non familiales et hybrides, et quelles implications pour la gouvernance, la légitimité et la trajectoire post-reprise ?
- En quoi les dispositifs d'accompagnement peuvent-ils aider les repreneurs à développer une stratégie collective efficace ?
- La digitalisation invite-t-elle de nouveaux entrants sur le marché de la transmission-reprise ?
- Peut-on parler d'éducation entrepreneuriale ? Quel rôle jouent les écoles, universités et acteurs locaux dans la dynamique de reprise auprès des jeunes ?
- Comment les spécificités des territoires ruraux, insulaires ou plus largement « contraints » influencent-elles les dynamiques de reprise et la construction collective du projet entrepreneurial ?
- Quels sont les freins, leviers et ressources spécifiques influençant les trajectoires de reprise depuis les marges ?
- Quelles sont les stratégies d'adaptation mises en œuvre par les minorités ou les vulnérables ?
- En quoi la reprise par des femmes contribue-t-elle à renouveler les formes de leadership et de construction collective du projet entrepreneurial ?

Références bibliographiques clés :

Boumedjaoud, D., & Messeghem, K. (2020). Stratégie entrepreneuriale et performance en PME : Rôle du mentorat dans la reprise externe. *Revue Française de Gestion*, 46(290), 11-30.

Boussaguet (2025), *L'influence de l'insularité sur les dynamiques entrepreneuriales : le cas réunionnais*, Colloque Entrepreneuriat en contexte, défis et perspectives de transformations, île de la Réunion.

Boussaguet et Grima (2015), L'intégration d'un repreneur-dirigeant de PME : le rôle socialisateur des subordonnés ? *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 20(1), 26-37.

De Freyman, J. (2020). Le rôle du contrat psychologique dans la compréhension de la cohabitation entre un cédant et un repreneur. *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol. 18(3), 165-198.

De Freyman, J., Boussaguet, S., & Cullière, O. (2021). Essai de conceptualisation de la légitimité du repreneur externe de PME. *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol. 20(4), 17-40.

De Freyman, J., Boussaguet, S., & Giacomini, O. (2025). Résilience et performance post-reprise des PME - Quelle influence en temps de crise ? *Revue française de gestion*, 321(1), 41-63.

Deschamps, B., & Thévenard-Puthod, C. (2024). La reprise d'entreprise par les femmes : Stéréotypes liés au genre et construction de la légitimité. *Revue internationale P.M.E.: Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 37(1).

Mazari, L., Berger-Douce, S., & Deschamps, B. (2021). Les déterminants psychologiques de la légitimité du repreneur externe d'une PME auprès des salariés. *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol. 19(3), 163-187.

Mouhli, K., & Mazari, L. (2024). Reprise externe d'une PME : Engagement social, sociétal et environnemental du repreneur comme facteurs de construction de sens en période post-reprise: *Management & Avenir*, N° 138(6), 15-40.

Pöll, J. A., Bertschi-Michel, A., Hack, A., Ahlers, O., & Wright, M. (2024). Stakeholder relations as an asset in family firms – Performance effects of changes after PE investment. *Scandinavian Journal of Management*, 40(2).

Sallay, V., Wieszt, A., Varga, S., & Martos, T. (2024). Balancing identity, construction, and rules: Family relationship negotiations during first-generation succession in family businesses. *Journal of Business Research*, 174.

4. Instructions et informations aux auteurs

Procédure de soumission dans une session thématique

Les auteurs souhaitant inscrire leur soumission dans le cadre d'une session thématique prendront soin de faire le dépôt sur le site Internet du congrès dans la rubrique de la session thématique visée : <https://cifepme2026.sciencesconf.org>

Le format des soumissions aux sessions thématiques est identique à celui des autres communications. Les auteur(e)s qui souhaitent inscrire leur soumission dans le cadre d'une session thématique prendront soin de faire le dépôt dans la rubrique "Nouveau dépôt" et dans la session thématique visée.

Les articles soumis dans le cadre d'une session thématique doivent répondre au cahier des charges général en matière de format, de langue et de déontologie (voir l'appel à communication général du CIFEPM 2026).

Processus de sélection

Les communications proposées en session thématique sont évaluées par des évaluateurs identifiés par les responsables de la session thématique, et sur les mêmes critères que pour l'évaluation générale :

- Intérêt, pertinence et importance du sujet
- Qualité de la documentation
- Cadre conceptuel
- Méthodologie et cohérence entre le cadre conceptuel et la méthodologie
- Présentation et analyse des résultats
- Contribution théorique et managériale
- Qualité du style et de la langue
- Présentation d'ensemble

Les papiers présentés dans le cadre d'une session thématique peuvent concourir à l'ensemble des prix du CIFEPM.

Si les communications reçues par les responsables de la session thématique ne s'inscrivent pas parfaitement dans le thème de la session, elles seront réintégrées dans le régime général du congrès en sessions classiques, et seront donc soumises à l'évaluation comme les autres communications.

Si le nombre de propositions de communications est trop important par rapport au format de la session thématique, tout papier ayant reçu une double évaluation positive, mais écarté pour des raisons de contingentement, sera accepté au CIFEPM. En cas d'évaluation divergente (1 avis positif et 1 avis négatif), l'arbitrage se fera selon les modalités habituelles de la procédure d'évaluation du CIFEPM. En cas de double évaluation négative, le papier sera rejeté et ne pourra pas être présenté, ni dans la session, ni dans le congrès.

5. Calendrier

2 février 2026 : date de notification d'acceptation ou de refus des propositions de sessions thématiques.

1^{er} avril 2026 : date limite de soumission des communications par les auteurs (résumés longs)

1^{er} juin 2026 : date limite de notification d'acceptation ou de refus

7 septembre 2026 : date limite de réception des communications finales (format papier long en version définitive)
